

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Ignace MARIETAN

Le problème de l'eau dans le canton du Valais :
I. La lutte contre l'eau

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1921, tome 19, p. 172-175

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le problème de l'eau dans le canton du Valais

I. La lutte contre l'eau.

Le Valais est le pays des contrastes : la plaine est caractérisée par une végétation propre aux terrains marécageux. Les canaux de drainage, l'endiguement du Rhône, tout indique la lutte des Valaisans contre la surabondance d'eau. A deux pas, sur les coteaux arides, c'est la lutte intense encore, mais pour y amener de l'eau : on ira la chercher très loin sur la montagne, on la conduira dans des canaux connus sous le nom de « Bisses ». Au moment où la lutte contre l'eau vient de passer par une phase des plus actives — qu'on se rappelle les inondations de l'automne dernier — il peut être intéressant d'examiner ce double problème.

Après une très longue préparation, la chaîne des Alpes se forma lentement et atteignit son paroxysme au milieu de la période tertiaire. L'érosion fluviale n'avait pas attendu ce moment pour commencer son œuvre ; elle creusa cette immense tranchée qu'est la vallée du Rhône, puissamment aidée par les grands glaciers quaternaires. D'après la théorie admise aujourd'hui, il a dû se produire ensuite une phase d'affaissement général des Alpes qui, limité à cette chaîne, a occasionné une contrepente sur le cours des fleuves dont les eaux refluèrent dans les vallées. C'est ainsi que le sillon rhodanien se serait transformé en un grand lac comprenant le Léman actuel et sa prolongation jusqu'à St-Maurice, puis le lac valaisan de St-Maurice jusqu'aux environs de Sierre probablement.

Dès lors commence la phase de comblement progressif qui dure encore. En effet, le Rhône et ses affluents continuant leur travail d'érosion, et apportant tous les matériaux arrachés à la montagne et aux vallées latérales, commencèrent le comblement. De nos jours encore, dans la région de Villeneuve-Bouveret, la plaine s'édifie lentement aux dépens du lac.

Dès que la plaine fut formée, les affluents édifièrent

des amas de sable, de gravier, de galets et même de gros blocs ; ce sont les cônes de déjection. Ces formations jouent un rôle capital dans la plaine du Valais ; on en compte 265. Le fleuve, ne pouvant transporter ces matériaux jusqu'au lac à cause de sa faible pente, se trouve repoussé par ces cônes vers le versant opposé : c'est là la cause des méandres du Rhône à travers la vallée. Mais il est une autre conséquence bien plus grave. Les grands cônes forment des barrages qui surélèvent le lit du fleuve ; ainsi près de St-Maurice, le cône du Bois-Noir forme un seuil de 33 mètres ; celui de l'Illgraben, au Bois de Finges en forme un de 100 mètres. Conséquences : la partie qui est en amont va se transformer en marécages ; le fleuve s'y promène paresseusement, traversant la plaine en de nombreux méandres, abandonné à toutes ses fantaisies. Le Rhône a joui de cette entière liberté jusqu'au commencement du XIX^e siècle. Par crainte des inondations, on construisit les bourgs et les villages sur des cônes de déjection et on y établit les cultures. A part quelques exceptions, un cône de déjection est l'emplacement naturel de toutes les localités de la vallée du Rhône.

Cependant on entreprit de dompter l'enfant terrible et de conquérir la plaine. Le 8 juin 1836, fut conclu un arrangement entre le canton du Valais et le canton de Vaud pour la correction du Rhône en amont du Léman. A partir de 1863, on applique dans le Valais central un système général de correction au fleuve, qui maintenant est complètement endigué, à part la région comprise entre Sierre et Loèche. De ce fait, une bonne partie de la plaine est acquise aux cultures, sans que pourtant la lutte de l'homme contre le fleuve soit près d'être terminée. Dans certaines régions, la pente du Rhône étant très faible, il n'a pas la force d'emporter les matériaux que lui amènent ses affluents : son lit se surélève, les inondations se succèdent ; mais les digues construites pour s'en protéger, font que le fleuve coule en plusieurs endroits en-dessus du niveau de la plaine. Dès lors des filtrations se produisent ; en outre, les affluents, et les sources qui jaillissent à la base des versants, ne pouvant plus pénétrer dans le fleuve, la plaine se transforme en marécages. Telle est la situation actuelle. Les

parties marécageuses les plus considérables se trouvent dans la région de Tourtemagne, causées par le seuil du Bois de Finges, et entre Martigny-Riddes et Fully-Saillon, conséquence du Bois-Noir et du cône de la Dranse à Martigny.

De grands travaux de dessèchement ont été entrepris il y a quelques années. Le système adopté consiste à creuser des canaux de chaque côté du fleuve pour drainer la région. Le canal principal, destiné à assécher la rive droite, le « Canal de Fully » aboutit au Rhône au-dessous de l'angle des Follaterres qu'il traverse en tunnel. Sur la rive gauche, les canaux commencent à Riddes et viennent aboutir au Rhône près de Vernayaz.

Quel sera le résultat de cette entreprise importante ? Verrons-nous la plaine, débarrassée de son excès d'eau, subir l'influence du soleil méridional qui caractérise cette partie du Valais, se couvrir de riches cultures, d'arbres fruitiers magnifiques, et récompenser ainsi les efforts du peuple valaisan ? Ce serait trop beau, et sans être pessimiste, il est permis de douter d'un succès aussi complet. Le problème de la plaine du Rhône, surtout si on l'envisage dans un avenir éloigné, est des plus grandioses, mais aussi des plus complexes. Le terrain marécageux, même privé de son excès d'eau, devra subir de lentes modifications physico-chimiques pour devenir de la bonne terre fertile. De plus, le fleuve continuera son travail, c'est-à-dire, continuera à exhausser son lit. Le principal moyen de lutte sera de sortir ces matériaux par des drainages actifs ; moyen utilisé déjà depuis 1897. Suffira-t-il ? Il faut avoir vu le Rhône durant les dernières inondations pour se rendre compte de son activité énorme comme agent de transport, et vraiment, en présence de cette force, on était en droit de se demander si l'homme n'est pas téméraire lorsqu'il entreprend de lutter contre un tel adversaire. En une heure ne transporterait-il pas peut-être plus de matériaux que l'on ne peut en enlever pendant une année ? Sera-t-on obligé d'en arriver un jour à rendre la liberté au fleuve pour un colmatage en grand, afin d'élever le niveau de la plaine ? La réponse serait bien difficile ; il est certain que la question des matériaux apportés par le fleuve restera toujours un problème angoissant pour le Valais.

Quoiqu'il en soit, admirons l'énergie déployée par le peuple valaisan pour conquérir contre l'eau, la plaine aux cultures. Dans un prochain article, nous examinerons les efforts non moins admirables auxquels il s'oblige pour procurer de l'eau aux versants arides de sa vallée si intéressante par ses contrastes.

Chanoine Ignace MARIETAN.